

UNE COUR DE RECREATION REINVENTEE, TERREAU D'UN NOUVEAU VIVRE-ENSEMBLE ?



Jean-Philippe Schmidt

ANALYSE UFAPEC
SEPTEMBRE 2016 | 20.16



Résumé :

Les cours de récréation sont-elles vraiment des lieux qui favorisent la socialisation ? Ces espaces peuvent-ils améliorer le vivre-ensemble et développer une citoyenneté basée sur l'autonomie et le respect ? Ces éléments sont-ils bénéfiques à tous les enfants ? Quels bénéfices retirés pour les enfants et tous les partenaires de l'établissement ?

Mots-clés :

Aménagement, école, espaces verts, nature, concertation, autonomie, socialisation, émancipation, acteur citoyen, respect, jeux, récréation, cour, vivre -ensemble, citoyenneté, harcèlement, règles, violences, imagination, créativité, médiation, résolution de conflits

Introduction

Les cours de récréation et ce qui s'y joue occupent une place importante dans la vie de l'école comme des élèves. Quand on observe ce lieu de vie, il s'y passe forcément plein de choses. Dans cette analyse, nous prendrons le temps de signifier le concept "cour de récréation", ensuite nous montrerons que dans ce lieu, on peut faire des activités et que cela induit forcément des comportements. Nous investiguerons pour voir en quoi une certaine gestion de ces espaces permet un mieux vivre-ensemble indispensable à toute communauté éducative. Des espaces réinventés bien conçus et réfléchis peuvent-ils réduire l'angoisse, le stress et améliorer le bien-être, le vivre-ensemble, et développer chez les jeunes une certaine forme de citoyenneté ? Moteurs d'une bonne qualité de vie à l'école, ces éléments sont-ils bénéfiques pour tous les enfants ? Les écoles ont-elles le temps, les moyens et les outils pour de tels aménagements ? De plus, quels rôles peuvent prendre les parents dans l'élaboration de ces cours réinventés ?

Qu'est-ce qu'une cour de récréation ?

C'est d'abord un lieu, un lieu de vie, de rencontre, un lieu de passage, de jeu, un lieu de repos. Des normes sont d'ailleurs prescrites quant à sa superficie. Dans un arrêté du gouvernement¹, la norme suivante est d'application : 5 m² par élève pour le fondamental et 2 m² par élève pour le secondaire. Cela revient à dire que pour une école maternelle de 100 élèves, la cour doit donc faire au minimum 500 m². Est-ce suffisant ? Le législateur le pense. Qu'est-ce que cette exigüité engendre ? Comment investir ce lieu ? Qu'est-ce qui s'y passe ? La cour est un lieu habité par les élèves, un lieu où se vit une relative autonomie. Evidemment, plus l'espace est grand, plus il y a des possibles.

C'est aussi un temps. Historiquement, le terme récréation a évolué. L'ethnologue, Julie Delalande² en partage l'origine. "D'après les dictionnaires, la récréation est un moment de détente qui vient après une occupation plus sérieuse. Dans son sens le plus archaïque, il s'apparente au réconfort (1215) et vient du latin *recreatio*. Ce mot connaît un emploi scolaire dès 1482. Il dérive lui-même de récréer (1501) qui dans sa forme ancienne (XI^e s.) a le sens de « ranimer » et vient du latin *recreare* (fin XIV^es.). Il apparaît dans son sens actuel au XIX^e, construit à partir de « recréer » et d'après le mot « création ». On comprend alors qu'avant d'avoir un rôle pédagogique, la récréation soit perçue comme devant reconstituer la force de travail et l'attention mobilisée en classe." Etymologiquement donc, la récréation est un moment de re-création.

Cet élément central, moteur de l'environnement scolaire apparaît comme un élément spécifique, mais à part, dans la vie d'une école. Doit-il l'être, d'ailleurs ?

"Le temps de récré semblerait nécessaire pour lâcher la soupape, se défouler, s'amuser, souffler, se reposer. Il permettrait de développer la motricité globale (courir, sauter, jouer au ballon...) et la motricité fine (billes, cartes...). Il favoriserait aussi l'aide

¹ Voir article 5 - §1 de l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 6 février 2014 fixant les règles qui déterminent le besoin en constructions nouvelles ou extensions et normes physiques et financières pour les bâtiments scolaires. http://www.galillex.cfwb.be/document/pdf/40232_000.pdf

² Delalande, J., *La cour de récréation*, Presses Universitaires de Rennes, 2001

au développement des compétences (chanter, se compter...) ainsi qu'au développement social (règles, respect de l'autre, écoute, gestion des émotions et conflits...)." ³, explique Christine Brisset, maître de conférences à l'Université Picardie-Jules Verne, à Amiens.

Daniel Gayet, maître de conférences à l'Université de Paris X-Nanterre dit que : "La récréation n'est pas simplement marquée par la libération des contraintes imposées par la société adulte, elle est aussi à l'inverse l'occasion pour la société enfantine de s'inventer et de s'imposer à elle-même des contraintes spécifiques. La cour reste importante parce qu'étant à la fois dans l'école et en marge de l'école, elle permet aux relations enfantines de se construire dans la durée et dans la régularité." ⁴

La cour de récréation, lieu des possibles ?

Bien souvent, ce temps de détente se déroule dans un espace petit anonyme et terne, sans gestion et aménagement. Ce temps de récréation devient, alors, source d'ennui pour les enfants. Ils se sentent mal à l'aise dans une telle atmosphère. Les jeux libres et débridés ne suffisent plus. Les enfants se marchent dessus, se houspillent, ne se respectent plus. L'agressivité, la violence et le harcèlement prédominent. Cela a des conséquences sur l'aptitude de l'enfant à apprendre mais aussi sur l'ensemble de son développement psychologique et social. ⁵ Les familles confrontées au problème demandent alors à l'école de mettre des choses en place pour faire face à la situation. L'école apparaît démunie et la famille en attente. Les deux partenaires ne peuvent-ils pas entreprendre une réflexion ensemble aidée et pensée avec les enfants pour un (ré)aménagement de la cour. Plusieurs écoles s'y sont attelées.

Patrick Brison ⁶, directeur du Collège Saint-Etienne à Court-Saint-Etienne nous partage son expérience : "En 2005, le PO de l'établissement décidait de faire construire un nouvel établissement, nous y sommes rentrés en décembre 2015. Bien entendu, la cour de récréation fut au centre de nos préoccupations. Nous avons pensé d'abord à libérer des espaces afin d'en avoir suffisamment pour que les enfants puissent jouer dans une cour de récréation des possibles. Nous savons très bien que par rapport à la violence et aux apprentissages si l'espace est trop restreint, cela pose de gros problèmes dans la gestion du respect de l'autre, tout simplement. Au plus des espaces existent, au plus on peut se rencontrer dans des espaces qui nous correspondent et pas nécessairement être l'un sur l'autre... ça cela a été pensé !" Des axes de réflexion dans la disposition et l'aménagement de la cour de récréation pointent leur nez. P. Brison : "Tout d'abord, une cour de récré basse pour les enfants de l'école maternelle avec une surface spécifique qui permet naturellement de filtrer l'eau, il n'y a donc pas de flaques ou de nappes d'eau qui traînent dans la cour. C'est aussi une surface assez molle pour que quand les enfants tombent, ils se fassent le moins mal possible. Il y a dû avoir un apprentissage pour les enfants aussi car quand on court là-dessus, c'est

³ <https://www.laligue.be/leligueur/articles/ce-qui-se-joue-dans-la-cour-de-recreation>

⁴ <http://docplayer.fr/3405534-La-recre-en-action-la-recre-c-est-un-moment-ludique-mais-la-recre-a-aussi-une-dimension-d-apprentissage.html>

⁵ Galand B., Dernoncourt O., et Mirzabekiantz G., *Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteurs et des victimes de violence à l'école*, in Revue suisse des sciences de l'éducation, Fribourg, academic Press Fribourg, 2009, 31, pp33-56

⁶ Entretien réalisé à Court -St-Etienne le 18/08/2016 par JPh. Schmidt

différent que de courir sur du dur. En effet, les enfants tombaient parce que c'était mou ! Ensuite, un espace pour les enfants de l'école primaire. Un premier espace où on ne peut pas courir : on peut donc y parler, papoter, être à son aise et être protégé des ballons et autres. Un deuxième espace qui est un espace ballon et courses : les enfants bougent. Un troisième espace : un espace plus grand avec un espace basket, mini-foot qui permet de relier les âges différents. Il était important de pouvoir séparer les enfants suivant leur âge dans les jeux de ballon. Enfin, un quatrième espace. Un espace verdure placé du côté latéral de la cour de récré. Là, le conseil d'école (qu'on appelle forum) s'est déjà réuni pour réfléchir à des propositions d'aménagements ! Donc pas mal de zones différentes qui permettent des actions ciblées et diverses."

La notion de règles

En 2012, le sociologue Bruno Humbeeck⁷ constate que : "La cour de récréation est explicitement désignée par la majorité des élèves comme le principal lieu d'expression de la souffrance psychosociale vécue par eux en milieu scolaire."



Les conséquences de cela sont difficilement soutenables tant pour l'élève que pour sa famille. La cour de récréation peut apparaître comme "un haut-lieu de confrontation école-famille". "Pour enrayer ces phénomènes de bullying⁸, de rejet et de harcèlement, il propose "d'induire des mécanismes de co-éducation favorable à l'épanouissement de l'enfant et ce, de la maternelle au secondaire." A l'initiative du service des sciences de la famille de l'université de Mons⁹, un projet "prévention de la violence dans les cours de récréation"¹⁰ voit le jour. Ce projet veut "répondre à la nécessité d'intervenir dans le domaine de la violence scolaire en favorisant la

⁷ Humbeeck B., *De la relation co-éducative à la cité de l'éducation*, Rouen, Université de Rouen, 2012

⁸ Un ensemble de petites attaques répétées et d'assauts incessants qui ont pour but de produire de l'agacement chez celui qui le subit.

⁹ <http://portail.umons.ac.be/FR/universite/facultes/fpse/servicesetr/Sciencesfamille/Pages/default.aspx>

¹⁰ Lahaye W., Humbeeck B. et Berger M., *Prévention du harcèlement et des violences scolaires : prévenir, agir, réagir*, collection Outils pour enseigner, Ed. De Boeck, 2016

régulation des cours de récréation et en donnant aux enseignants des outils d'intervention et de médiation adaptés". Il propose de jouer sur les notions de règle et de norme et de bien les distinguer. En effet, l'application des règles serait nécessaire pour diminuer les situations objectives de violence et réduire l'impression de confusion que donne la cour de récréation à l'adulte chargé de la surveiller. La diffusion des normes, quant à elle, est utile pour la personne chargée de surveiller lorsqu'il s'agit de révéler, de contrôler ou de réduire les effets d'une violence subjective par nature invisible. Le projet propose dès lors pour éviter toute confusion entre règle-norme d'ouvrir aux élèves des espaces formels de médiation. En parallèle, trois espaces distincts sont suggérés : jeux avec ballon, jeux sans ballon et jeux sans courir.

Des écoles¹¹ ont fait le choix de réfléchir à un nouvel aménagement suivant l'architecture des lieux, d'autres font le choix de créer des zones vertes¹². Ces écoles n'ont pas attendu des études et recherches pour pouvoir s'y atteler. Le bon sens reste bien souvent présent. L'aménagement d'une cour de récréation s'avèrerait-elle donc indispensable ? Et la notion de règles de gestion de ces récréations est-elle aussi importante ? Faut-il nécessairement des règles ?

La campagne *Récré Jeu T'aime* de Yakapa¹³ propose aussi des possibles pour dynamiser ce temps. Concrètement, c'est installer un contenant (bacs, abri de jardin, container...) rempli d'objets quotidiens obsolètes tels que pneus, tissus, chaises, filets,...dans la cour de récréation et laisser librement les enfants y avoir accès pendant le temps de midi. Les récrés Jeu T'aime espèrent "redonner aux cours de récréation leur aspect ludique en invitant les enfants à créer, à imaginer, à jouer..." Madame Christine Duwelz¹⁴, directrice énonce : " J'en ai vécu des heures de récré. Quelle que soit l'école, on y trouve des dominants et des dominés. Et des enfants en grande souffrance, qui ne sont pas nécessairement ceux qui viennent se plaindre. Alors on établit des règles, qui ne fonctionnent qu'un temps : c'est un perpétuel recommencement. Or, le but d'une cour de récré, ce n'est pas de mettre des règles." En compagnie de parents, enseignants et de quelques membres de l'équipe Yakapa, le projet Récré Jeu t'aime se met en place. Madame Duwelz enchaine : "Les enfants jouent, inventent, créent, sans limites. Si un objet est abimé, les enfants ne seront pas punis. Pour les enseignants, ils ont moins de choses à régler en classe après la récré. Les enfants constatent qu'ils jouent plus ensemble, avec des petits, des grands, des filles !"

Yakapa affirme sur son site que "les premiers retours sont très riches : modification des dynamiques entre enfants, augmentation du mélange des enfants, réduction de la violence et de l'ennui, stimulation de la créativité, amélioration des capacités à gérer les risques...Ce projet, en favorisant le jeu libre, rencontre beaucoup d'objectifs de l'école : améliorer les capacités sociales, motrices et cognitives des enfants."

¹¹ <http://www.canalc.be/leuze-stop-aux-conflits-dans-la-cour-de-recre/> (Ecole Libre Saint-Martin de Leuze) et http://www.lavenir.net/cnt/dmf20160427_00817970/video-des-jeux-durables-dans-la-cour-de-recre-a-laplaigne (Ecole Libre Sainte-Marie Laplaigne)

¹² <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0216-potagers.html>

¹³ Directrice avec classe de l'Ecole communale de Thieusies, <http://www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime>

¹⁴ Fauberg, A. et Catteau D., *Une cour de récré pas comme les autres*, in Revue Prof, numéro 30, juin-juillet-août 2016, p.9

Comment se vit le vivre-ensemble ?

L'aménagement matériel de la cour de récréation doit-il s'accompagner d'un aménagement "immatériel" tel que la mise en place d'élèves médiateurs ? Ces derniers agissent-ils au cœur des tensions des cours de récréation ? Y ont-ils une place à jouer ?

Patrick Brison témoigne : "Une initiative venant d'un groupe de parents entouré par l'équipe éducative suggère de rassembler tous les enfants sur une redécouverte de jeux anciens. Dans un premier temps, nous apprenons aux enfants de cinquième et sixième primaire ces jeux de cour qu'ils appliquent à leur niveau. Ensuite, ces enfants font découvrir aux autres élèves du primaire et de maternelle ces mêmes jeux anciens." Heureux d'être ensemble, les élèves font l'expérience de la vie. Ils font des choses ensemble, suggérées ou inventées. L'appartenance à l'établissement se construit. De plus, dans notre école, embraie P. Brison : "il existe des médiateurs étant sous la responsabilité d'un enseignant et d'un parent avec l'aide de la direction. Une formation est d'ailleurs mise en place pour les enfants de fin de cycle. Pour les cinquièmes, les enfants apprennent ce qu'est la fonction du médiateur. En sixième, on applique, les enfants sont médiateurs. Dans le couloir est affichée la tête des enfants médiateurs de la semaine ou de la journée pour permettre à tous les enfants de visualiser les médiateurs du jour afin de les interpeller au besoin, pour rechercher ce bien-être." Depuis 2002, ce projet médiateur existe dans l'école. Cette mise en place semble importante car elle a pu installer des habitudes, de bonnes habitudes du vivre ensemble.

Des médiations¹⁵ peuvent être gérées uniquement par les enfants ou encadrées par des adultes. Il est important de prendre le temps de cette médiation, discussion pouvant se dérouler à n'importe quel moment de la journée. Ce qui importe rappelle P. Brison : "c'est de permettre à chaque enfant de pouvoir déposer ses émotions, de parler de lui, de communiquer simplement mais aussi de chercher ensemble des modes de résolution de conflit."

La mise en place durable de cette bonne collaboration parents-enseignants favorise une bonne socialisation, respectueuse et vivante. P. Brison ajoute : "Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de disputes dans l'école mais on a mis en place dans cette recherche d'autonomie, de socialisation et autres, les conditions pour prendre le temps de se parler. Dans une école, on apprend à lire, écrire, calculer mais chez nous on prend le temps d'apprendre à communiquer, à parler, se dire les choses..." Des conditions d'un vivre-ensemble se mettent en place. Les enfants sont motivés à créer du lien. Ils s'organisent, s'essaient, se rencontrent et donc se socialisent.

¹⁵Exemple : <http://www.universitedepaix.org/?wpsc-product=graines-de-mediateurs-ii-guide-pratique>

Comment se vit une certaine éducation citoyenne ?

L'enfant grandit, il faut l'accompagner et mettre les éléments lui permettant d'acquérir des compétences sociales. P. Brison dans son école propose le banc girafe : "J'ai besoin d'aide, je ne me sens pas bien... je m'y installe et on va à la rencontre de celui qui y est assis ! On se pose et on va à la rencontre de l'autre."

P. Brison : "Un autre projet se vit dans l'école : le carnet de courtoisie. Tous les mois, il y a un mot d'ordre qui existe pour tous les enfants de l'école mais ce qui se vit à l'école doit aussi se vivre à la maison. L'appui parental du projet inonde l'ambiance de l'établissement, également. Les parents reçoivent ce calendrier avec par mois une maxime, petite phrase du vivre ensemble que l'on peut pratiquer à l'école et à la maison. Il y a dix mots d'ordre sur l'année avec une tournante sur trois ans. Au bout de trois ans, les enfants reviennent avec les mêmes mots mais avec une maturité différente, évidemment. C'est dans la durée que les choses s'installent. Ces trente points sont travaillés, c'est énorme et ça balaie toute une série de domaines où l'enfant apprend son rôle de citoyenneté. Les points sont travaillés différemment en fonction de l'âge, des années qui passent. L'enfant se construit. Ce sont des bonnes habitudes qui se vivent, le monde change mais les bonnes habitudes sont là (se dire bonjour, se respecter, être propre, ranger ses affaires, ne pas enquiquiner mes petits camarades...) toutes ces petites choses sont universelles. Ces mots d'ordre sur quinze ans n'ont pas changé, nous n'avons pas senti le besoin de changer. L'avenir nous le dira. Ce bon vivre-ensemble est le point départ d'une vie sereine qui anticipe la prévention harcèlement. La cour de récré devient alors un vrai laboratoire d'un bon vivre-ensemble dans le respect citoyen."

L'enfant devient acteur de sa socialisation. Il construit sa personnalité. Ces moments de récréation sont avant tout des moments de rencontre et de construction de liens d'amitié. Les enfants partagent leur jeu, leur découverte, leur créativité. N'est-il pas judicieux d'y réfléchir avec tous les partenaires de l'école via un projet participatif et collectif d'aménagement de cour de récréation ?

"Si l'école est le lieu des apprentissages scolaires, elle est aussi un lieu de vie pour les élèves qui y déploient leurs propres activités, se transmettent un savoir enfantin dont ils héritent et qu'ils réinventent continuellement. Ils y instituent leurs règles de vie : des règles que l'on cherche à leur inculquer mais qu'ils s'approprient en partie en les reprenant dans leurs interactions. D'un point de vue sociologique, ils forment un groupe social et même une microsociété puisqu'ils apprennent à s'organiser pour jouer ensemble dans la cour dans un cadre de liberté surveillée."¹⁶ explique, l'ethnologue Julie Delalande.

¹⁶ http://www.creai-bretagne.org/images/pdf/inattendu_2_decembre_2010_julie_delalande.pdf

Quels acteurs autour d'un projet d'aménagement ?

A l'école de Court-Saint-Etienne, P. Brison : « Nous sommes une école parents admis par rapport à tous ces enjeux de bonne citoyenneté. Nous souhaitons que les parents s'investissent dans l'école selon leur volonté. C'est cet état d'esprit qui a permis l'aide d'une centaine de parents dans notre déménagement de Noël 2015 ! Les parents prennent du temps pour l'école parce que l'établissement leur laisse la possibilité de le faire. On prend le temps de parler des problématiques avec différentes instances où le parent est présent : l'AP, le Forum, le CNV (groupe de réflexion Communication, Nouvelle et Vivante), le Conseil de Participation... Il y a une écoute active de part et d'autre. C'est important qu'une école soit ouverte, faire sentir à tous les partenaires via le projet d'établissement que chaque acteur de l'école a une part de responsabilité dans ce qui se vit à l'école. Ce projet CNV touche très fort les familles parce qu'ils peuvent discuter, construire des choses pour l'école. L'aménagement et la vie dans la cour de l'école est un exemple, bien entendu par le suivi de la mise en place des jeux anciens et de la formation des petits médiateurs. » Le directeur poursuit : « Pour nos familles précarisées, ce n'est pas évident de s'impliquer. Nous y restons très attentifs. L'école travaille, alors, sur les enfants qui vont être le levier d'action sur les parents. Ces enfants-là ont bien souvent deux règles de vie différentes : celle de l'école, celle de la maison. La règle de vie de l'école s'installe petit à petit à la maison. On joue sur la famille après, la priorité des familles précarisées c'est de survivre... L'école leur offre des possibles pour que cette famille se rende compte que pour l'école, leur enfant est important comme les autres enfants. Un climat de confiance s'installe. Le discours et les présences changent mais cela se fait sur le long terme. Continuer à jouer sur les bonnes habitudes. Pour ces familles précarisées, il est difficile d'aller plus loin... il faut continuer à les responsabiliser sur leurs besoins vitaux. Au plus, le milieu est défavorisé au plus la confiance prend du temps à s'installer. Mais on y travaille. »

Ne serait-il pas nécessaire pour chaque établissement, de se diriger vers une coresponsabilité école-famille ? L'enjeu d'une sensibilisation de toute la communauté éducative autour d'un projet favoriserait peut-être une forme de pérennisation d'un engagement pour un bon vivre-ensemble.

P. Brison en est convaincu : « Ce travail de fond entrepris depuis des années me permet d'affirmer que mon école est une école où se vit les choses et où on se dit les choses. Nous sommes une école respectueuse et cela m'est dit par les personnes extérieures à l'établissement. Dans votre école, on sent le respect et cela se voit... Quand on prend le temps de parler de ses sentiments, de ce que l'on vit, ce que l'on ressent... on a une autre école... je me répète il n'y a pas moins de disputes mais on prend le temps de les gérer. »



Pistes et conclusion

Si la diversité dans l'aménagement d'une cour de récréation semble apporter bienveillance, écoute, respect, rencontre, une certaine baisse de l'agressivité et une meilleure disposition aux apprentissages, nous pouvons ajouter qu'elle accroît aussi un sentiment d'appartenance à toute une communauté éducative. En participant à la création d'une meilleure qualité de vie dans la cour de l'école, les parents, l'équipe éducative et les enfants apprécient davantage leur école et leur milieu de vie. Cette fierté des jeunes induira une meilleure estime de soi. De plus, ce genre de projet permet le développement d'une complicité entre tous les acteurs de l'école pour une meilleure communication et compréhension des protagonistes. Bien entendu, par notre expérience et divers témoignages d'enseignants ou de parents, le dialogue école-famille n'est pas chose aisée. Le PMS, des organismes extérieurs en lien avec les familles comme les AMO (aide en milieu ouvert), des maisons de quartiers, des écoles de devoirs ne seraient-ils pas des relais précieux ? Par ailleurs, nous avons pu remarquer que chaque école aménage sa cour en fonction des besoins, de situations et d'enjeux locaux. Certaines mêlent à l'aménagement matériel de la cour une politique citoyenne avec des règles, des conduites, d'autres mettent plus l'accent sur le moins de directives possibles laissant la créativité et l'imagination de l'enfant prendre une grande place. Au-delà de l'aménagement, c'est un état d'esprit à créer dans l'établissement. C'est en partenariat école-familles qu'il faudra sans doute faire des choix, prendre le temps de décrypter l'aménagement qui sera le plus bénéfique pour le bien-être des enfants. Alors la cour de récréation vecteur d'un bon vivre ensemble ?

BIBLIOGRAPHIE :

Delalande, J., *La cour de récréation, Contribution à une anthropologie de l'enfance*, Presses Universitaires de Rennes, 2001

Galand B., Dernoncourt O., et Mirzabekiantz G., Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteurs et des victimes de violence à l'école, in *Revue suisse des sciences de l'éducation*, Fribourg, academic Press Fribourg, 2009, 31, pp33-56

Humbeeck B., *De la relation co-éducative à la cité de l'éducation*, Rouen, Université de Rouen, 2012

Lahaye W., Humbeeck B. et Berger M., *Prévention du harcèlement et des violences scolaires : prévenir, agir, réagir*, collection Outils pour enseigner, Ed. De Boeck, 2016

Delalande, J., *La récré expliquée aux parents*, Ed. Lois Audibert, Paris, 2003

<http://docplayer.fr/3405534-La-recre-en-action-la-recre-c-est-un-moment-ludique-mais-la-recre-a-aussi-une-dimension-d-apprentissage.html>

http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/40232_000.pdf

<http://portail.umons.ac.be/FR/universite/facultes/fpse/servicesetr/Sciencesfamille/Pages/default.aspx>

<https://www.laligue.be/leligueur/articles/ce-qui-se-joue-dans-la-cour-de-recreation>

<http://www.ufapec.be/nos-analyses/0216-potagers.html>

<http://www.yapaka.be/les-recres-jeu-taime>

<http://www.universitedepaix.org/?wpsc-product=graines-de-mediateurs-ii-guide-pratique>

http://www.creai-bretagne.org/images/pdf/inattendu_2_decembre_2010_julie_delalande.pdf

<http://www.canalc.be/leuze-stop-aux-conflits-dans-la-cour-de-recre/>

http://www.lavenir.net/cnt/dmf20160427_00817970/video-des-jeux-durables-dans-la-cour-de-recre-a-laplaigne

Liens internet consultés le 19/09/2016